

**20^{ème} édition du concours TALENTS BGE de la création d'entreprise :
1 mois avant la clôture des inscriptions !**

Les porteurs de projet et nouveaux entrepreneurs ont désormais plus qu'1 mois pour enregistrer leur participation au concours Talents BGE de la création d'entreprise.

Chaque année plus de 1500 entrepreneurs dans toute la France entrent dans la course pour recevoir le premier prix de leur catégorie. Ils ne seront plus que 100 chefs d'entreprise primés lors de la phase régionale et, parmi eux, 10 recevront en plus un prix national.

Premier concours de la création d'entreprise, le concours TALENTS BGE a permis, depuis son lancement, à plus de 1400 chefs d'entreprise d'obtenir un prix moyen de 4000 euros, de bénéficier d'une campagne de communication d'envergure nationale, d'obtenir un label de qualité face à de potentiels partenaires financiers et de s'exercer au pitch commercial face à des jurys composés de personnalités qualifiées.

Rappel des conditions d'inscriptions :

- Avoir créé son entreprise entre le 1er janvier 2017 et le 31 mars 2018. Exception faite pour la catégorie développement, ouverte aux entreprises de plus de 3 ans.
- Les candidats doivent avoir été accompagnés par un organisme d'aide à la création d'entreprise : BGE, Adie, CCI, Réseau Entreprendre, Initiative France, France Active ...
- Huit catégories sont proposées à l'inscription : Innovation, Artisanat, Commerce, Dynamiques rurales, Economie Sociale et Solidaire, Services, Transmission-Reprise et Développement. Et un prix transversal, le prix de l'Encouragement.

Calendrier du concours 2018 :

- Jusqu'au 30 avril : inscriptions sur www.concours-talents.com
- Juin : jurys régionaux et remises des prix régionaux
- Septembre : présélection nationale
- Octobre : jurys nationaux et remise des prix nationaux

*Les partenaires du concours Talents BGE de la création d'entreprise sont : **Ministère de l'Economie et des Finances, DGE (Direction Générale des Entreprises), Caisse des Dépôts, AFE, Agefiph, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, BPI France, Algolinked, Ulule.***

A propos de BGE : www.bge.asso.fr - #TALENTSBGE sur



Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 900 conseillers-salariés.

Ecole de l'entrepreneuriat, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de près de 400 000 entreprises.

Chaque année, 28 000 entreprises sont accompagnées par BGE dans leur développement.

Contact presse : Stéphane Frontini | frontini@bge.asso.fr | 06 48 68 44 83